

HOTEL IBIS OLD TOWN PRAHA ***

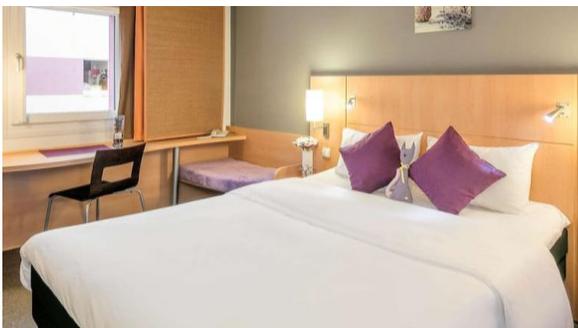
**Na Porici 5
11000 PRAGUE
CZECH REPUBLIC
TEL : +420 266 000 999**

<https://all-accor.cz/destinace/ceska-republika/praha/ibis-stare-mesto/>



L'hôtel est situé dans la vieille ville, près des restaurants, boutiques et cafés. Tous les grands sites touristiques (place de la vieille ville, hôtel de ville, pont Charles) sont accessibles à pied, ainsi qu'un grand centre commercial avec plus de 180 boutiques et restaurants. L'hôtel propose de confortables chambres climatisées, avec lit « Sweet Bed by ibis » et accès WIFI gratuit. Bar dans le hall et coin restauration avec un choix d'en-cas faits maison servis tous les jours 24 h sur 24.

Les Chambres



De grands lits doubles, bureau, Internet, et une salle de bain avec douche.
272 chambres non-fumeurs (Les chambres de cet hôtel sont réparties sur 9 étages).
Lits bébé gratuits.
Articles de toilette gratuits.
Service de ménage quotidien.
Sèche-cheveux.
Wi-Fi gratuit dans les chambres.

Services de l'hôtel

- Check-in à partir de 15H – Check-out jusqu'à 12H
- Dépôt de garantie obligatoire à l'arrivée (par carte de crédit, de débit ou en espèces) pour les frais accessoires
- Une pièce d'identité officielle avec photo peut être requise
- Internet
- Wi-Fi gratuit dans les espaces communs



- Restaurant et bar/salon
- Petit-déjeuner disponible

Accessibilité

- Situé dans le hyper centre. Lors des transferts par autocar privé, l'autocar aura à parker à environ 5 minutes à pied de l'hôtel.
- Accessible en fauteuil roulant

Dans les alentours

- Dans le quartier de Centre-ville de Prague
- Tour Poudrière - 8 min à pied
- Horloge astronomique de Prague - 10 min à pied
- Place de la Vieille-Ville - 14 min à pied
- Jardins de Letná - 14 min à pied
- Place Venceslas - 16 min à pied



Conditions Covid au 15/02/22

SENS FRANCE/TCHEQUIE

Attention : les conditions d'entrée sur le territoire tchèque relèvent des autorités tchèques et évoluent fréquemment et sans préavis – il est donc recommandé de vérifier, avant tout déplacement, directement sur les sites du gouvernement tchèque, notamment <https://www.mvcr.cz/mvcren/article/coronavirus-information-of-moi.aspx>

Toute personne qui entre sur le territoire tchèque doit remplir avant son arrivée un formulaire électronique (disponible sur www.prijezdovyformular.cz)

VOYAGEURS ATTESTANT D'UN PASS VACCINAL

Si vaccination 3 doses : pas de présentation de test COVID

Si vaccination 2 doses : Présentation d'un test COVID en laboratoire négatif PCR de moins de 72h

La preuve de vaccination n'est valable qu'à la condition qu'elle permette d'attester la réalisation du schéma vaccinal complété depuis au moins 14 jours (2 ou 3 doses pour Pfizer, Moderna, AstraZeneca).

Seul le passe sanitaire européen sera accepté pour les voyageurs en provenance de l'UE (<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15022>).

* Un certificat médical en anglais précisant que le voyageur a été contaminé par le COVID-19 dans les 180 jours qui précèdent l'entrée dans le pays et que la période d'isolement est terminée ou une dose de vaccin Johnson et Johnson équivaut à deux doses de vaccin.

Pour les personnes ayant déjà contracté la maladie, à l'issue de 180 jours, le certificat médical de rétablissement n'est plus pris en compte, il faut alors attester d'un schéma vaccinal complet.

Pour les personnes non vaccinées : renseignements sur demande

SENS TCHEQUIE/FRANCE

VOYAGEURS ATTESTANT D'UN PASS VACCINAL

Tchéquie : Pays appartenant à l'espace Schengen

Pas de test antigénique ou PCR avant le retour en France

Pas de motifs impérieux

Pas de période d'isolement

Possibilité de test antigénique réalisé à l'arrivée en France **à l'aéroport par les autorités**

Pour les personnes non vaccinées : renseignements sur demande

21 rue Saint Fargeau – CS72021

75989 Paris Cedex 20

Tel : 01.43.58.95.92

Agrément Tourisme IM075100379



Prague, « capitale magique de l'Europe », n'aura de cesse de vous transporter aux sommets d'une extase romantique.

C'est en effet une ville magique, pas seulement par la légende de la présence des alchimistes dans

la « ruelle d'Or », mais surtout par les témoignages de plusieurs cultures qui se sont croisées en ses murs.

Au cœur de l'Europe, comme lovée dans les méandres de la Vltava, tour à tour ville royale, cité impériale, bourgade provinciale assoupie, puis capitale renaissante d'un État

moderne, Prague s'est façonné une image de « mère des villes », accumulant en couches successives un patrimoine architectural et artistique incomparable.

Les musiques de Mozart, de Dvořák et de Smetana hantent encore les lieux de promenades.

INFOS PRATIQUES

FORMALITES HORS COVID : Les ressortissants français peuvent entrer et circuler en République tchèque sur présentation d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité. Les cartes nationales d'identité délivrées à des majeurs entre le 1er janvier 2004 et le 31 décembre 2013 seront encore valables 5 ans après la date de fin de validité indiquée au verso, mais aucune modification matérielle de la carte plastifiée n'en attestera. En conséquence, de façon à éviter tout désagrément pendant votre voyage, il vous est fortement recommandé de préférer l'utilisation d'un passeport valide à celle d'une CNI portant une date de fin de validité dépassée, même si elle est considérée par les autorités françaises comme étant toujours en cours de validité.

Si vous voyagez uniquement avec votre carte nationale d'identité, vous pouvez télécharger et imprimer une notice multilingue expliquant ces nouvelles règles à l'adresse suivante : <http://media.interieur.gouv.fr/interieur/cni-15ans/document-a-telecharger-republiquetchequa.pdf>

Pour plus d'informations, consultez le site www.diplomatie.gouv.fr.

Attention : livret de famille et permis de conduire ne sont pas des pièces d'identité valides.

Lorsque vous effectuez votre réservation, il est impératif de nous communiquer le nom d'état civil qui figure sur vos papiers d'identité.

Vacances Passion ne pourra être tenu pour responsable d'un départ rendu impossible pour cause de présentation de documents non valides.

DUREE DU VOL : 1 h 40 en vol direct depuis Paris.

DECALAGE HORAIRE : Aucun par rapport à Paris.

LANGUE PARLEE : la langue officielle est le tchèque. Omniprésent, l'anglais s'est récemment imposé comme langue d'échange internationale mais beaucoup de tchèques parlent l'allemand. Le français reste peu pratiqué.

MONNAIE : COURONNE TCHEQUE ou CZK (cours du 09/02/2022)

1 EUR = 24,284 CZK

1 CZK = 0,04 Euro

Les cartes de crédit internationales sont les plus courantes, notamment les cartes Visa et Mastercard, peuvent être utilisées dans les magasins, les hôtels et les restaurants de Prague. Dans le centre-ville, vous trouverez un grand nombre de distributeurs, notamment près des banques, dans les centres commerciaux et les stations de métro. La plupart d'entre eux acceptent les cartes internationales les plus courantes, notamment les cartes Visa, Plus, Mastercard, Maestro et Cirrus. Pour retirer du liquide, utilisez de préférence les distributeurs munis du logo d'une banque.

La république Tchèque ne faisant pas partie de la zone Euro, une commission sera appliquée sur chaque retrait ou paiement (vous renseigner auprès de votre banque).

Les bureaux de change se trouvent dans toutes les banques, les grands magasins et dans certains hôtels.

Ils sont ouverts 7 jours/7 et parfois 24h/24. Evitez les petits bureaux de change et les hôtels, où la commission est plus élevée.

TVA : Le taux standard en vigueur en République Tchèque est de 21 %, et s'applique à la plupart des biens et services qui ne sont pas listés dans les produits à taux réduits. Les transports, l'hébergement, la restauration sont par exemple taxés à 15 %.

TRANSFERT : l'aéroport est à 20 km du centre-ville. Il faut compter 30 minutes de route environ.

TRANSPORTS EN COMMUN : à Prague on se déplace en métro ou en tramways.

Le métro compte 3 lignes et 61 stations (A la verte, B la jaune et C la rouge). Il fonctionne de 5 h à minuit. Il faut acheter à l'avance des tickets dans les bureaux de tabac, les kiosques à journaux et les distributeurs automatiques à l'entrée du métro.

Le réseau de tramway de Prague compte 142 kilomètres de voies, avec 22 lignes en service le jour et 9 lignes nocturnes. Les lignes en service le jour opèrent de 04h30 à minuit.

La ligne de tramway numéro 22 monte jusqu'à Hradčany, ce qui permet d'accéder facilement au [Château de Prague](#), à Notre-Dame de Lorette et au Monastère Strahov. Il s'agit du tramway le plus emprunté par les touristes puisqu'il mène à des lieux qui ne sont pas desservis par le métro.

La validité des titres de transport est uniquement limitée dans le temps, et le nombre de changements est illimité. Lors d'un changement, il est inutile de composer à nouveau votre ticket. Attention, si vous le reconstituez, il ne sera plus valide !

Le coût du ticket (métro ou tramway) Tarifs ce jour 09.02.2022 :

Ticket de 90 minutes – 40 CZK/1.64 €

Ticket de 30 minutes – 30 CZK/1.23 €

Ticket de 24 heures (pass 1 jour) – 120 CZK/9.94 €

Ticket de 72 heures (pass 3 jours) – 330 CZK/13.58 €

TAXIS : Prendre le taxi à Prague est une solution assez coûteuse. Comptez environ 28 CZK par kilomètre parcouru, auxquels s'ajoutent 40 CZK au départ de la course.

METEO : Climat modérément continental. Les étés sont chauds (de juin à septembre entre 18 et 26 degrés).

Pour des prévisions météo à 10 jours, consultez le site www.meteoconsult.fr

TEMPERATURES A PRAGUE (mini/maxi)											
JAN.	FEV	MARS	AVR	MAI	JUIN	JUIL.	AOUT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC
- 4	- 4	0	3	8	11	13	13	9	5	1	- 3
1	3	8	14	19	22	24	24	19	13	6	2

VETEMENTS :

Quelque soit la saison n'oubliez pas dans vos bagages un coupe-vent et un vêtement chaud pour s'abriter du vent, de la brise, et la fraîcheur du soir...

En hiver, prévoyez des habits et chaussures très chauds

COURANT ELECTRIQUE : 220 volts / 50 Hz, adaptateur non nécessaire.

TELEPHONER : de la France vers Prague : composer le 00 + 420 + 2 + numéro de l'abonné.

De Prague vers la France : composer le 00 + 33 + numéro de l'abonné sans le zéro.

GASTRONOMIE : dans les restaurants typiques fréquentés par les Pragois, on se nourrira d'un plat copieux genre *goulasch- knedlíky (guláš)* pour 150 à 200 CZK (6-8 €).

Certains proposent au déjeuner des plats du jour pour 100 à 150 CZK (4 à 6 €), voire un menu (*polední menu*). Pour une bonne table, comptez plutôt 450-850 CZK (18-34 €), voire davantage pour les établissements de luxe.

La cuisine traditionnelle tchèque est copieuse et variée. Les influences allemandes et autrichiennes mettent les viandes à l'honneur, exaltées par ailleurs par les saveurs épicées spécifiques de l'Europe centrale. Comme ses voisines, la cuisine tchèque est principalement à base de porc, chou et féculent : un ordinaire que les Tchèques ont affectueusement surnommé *Vepřo-knedlo-zelo* (mot-à-mot: porc-quenelle-chou) à la manière du *metro-boulot-dodo* parisien.

POURBOIRES : le pourboire est dans les usages à Prague, comme dans l'ensemble de la République tchèque, mais ne se laisse pas sur la table. Il est conseillé d'arrondir oralement lors de l'encaissement . Il n'y a pas de pourcentage prédéterminé et imposé, mais généralement il convient d'ajouter 5 à 10 % de la valeur de la facture. Naturellement, le montant peut varier selon le standing de l'établissement.

PRAGUE CARD : A vrai dire, il y a presque toutes les visites à faire ! Et en tout cas, tous les incontournables de la ville sont inclus dans le city Pass officiel de Prague, y compris le tour panoramique en bus, la croisière sur la Vltava, etc... Pour 2 jours comptez environ: 71€, 3 jours : 81€ et 4 jours : 88€.

Vous pouvez vous renseigner ou la réserver à l'avance sur « www.prague.fr »

ARTISANAT : Cristal de Bohême, marionnettes, Becherovka liqueur aux herbes, Grenat tchèque (pierre semi précieuse), Kovap jouets mécaniques, Porcelaine tchèque, Objets de collection Art Nouveau, Gaufrettes tchèques (De grande taille, légères et sucrées), Thé et fournitures de thé.....

FETES LOCALES : les fêtes locales ou religieuses peuvent ajouter un intérêt à la connaissance du pays mais en contrepartie, entraîner une modification dans le bon déroulement de votre programme.

Jours fériés : 1^{er} janvier, lundi 5 de Pâques, 1^{er} et 8 mai, 5 et 6 juillet, 28 septembre, 28 octobre, 17 novembre, 24, 25 et 26 décembre.

RELIGION : Environ 40 % des Tchèques sont athées, 40 % sont catholiques et 5 % protestants, parmi lesquels les Frères tchèques, les Luthériens et l'Église réformée. Il existe également quelques pourcents d'orthodoxes, majoritairement originaires des pays de la CEI et des Balkans, ainsi qu'une communauté juive de quelques milliers de personnes, regroupée principalement dans le quartier Josefov de Prague, qui abrite les ancestraux cimetières juif et synagogue de Prague.

OFFICE DE TOURISME

18 rue Bonaparte 75006 Paris

Tél : 01.53.73.00.32.

@ : info-fr@czechtourism.com

www.czechtourism.com



A VOIR

➤ STARE MESTO

Le quartier s'est développé autour de la Place de la vieille ville entourée de nombreux édifices remarquables : l'Hôtel de ville et son horloge astronomique - l'église St Nicolas réputée pour ses qualités acoustiques - le Palais Goltz-Kinsky qui regroupe les collections d'art graphique de la Galerie Nationale - Notre Dame de Tyn - la Maison à la Cloche de Pierre, édifice le plus précieux de la vieille ville - les vieilles maisons bourgeoises alternant les styles gothique, renaissance, baroque et rococo.

Place de la République, vous découvrirez la monumentale Tour Poudrière autrefois porte d'entrée de la vieille ville et la Maison Municipale, remarquable édifice de style art nouveau.

➤ LE QUARTIER JUIF

Prague est l'un des plus importants et des plus anciens centres juifs de l'Europe centrale. La communauté juive est installée à Prague depuis le moyen âge. Au XIXème siècle, échevins et urbanistes locaux, dans le but d'assainir ce quartier insalubre et ses dédales de ruelles étroites, ont fait raser le quartier pour y construire de nouveaux édifices "art nouveau". Certains bâtiments ont cependant été préservés et le cœur du ghetto conserve malgré tout un pouvoir émotionnel et une beauté spirituelle intacte.

Il ne reste aujourd'hui que 6 synagogues dont la synagogue Vieille-Nouvelle et le pittoresque cimetière juif avec ses 12 000 pierres tombales érigées dans un désordre inouï.

➤ LE QUARTIER DE HRADCANY

L'un des quartiers les plus bucoliques de Prague, perché sur son promontoire et dominé par le château royal, véritable ville dans la ville avec la cathédrale Saint-Guy, le palais royal, la basilique et le couvent St Georges, la ruelle d'or... La place du Château était autrefois le centre de la ville de Hradcany.

Après le grand incendie de 1541, les maisons bourgeoises furent remplacées par les palais des grands de la noblesse et de l'église - Le palais Sternberk est le siège de la Galerie nationale depuis 1948. Légèrement en amont, vous découvrirez Notre Dame de Lorette et son fabuleux trésor et Strahov, le monastère des Prémontrés, réputé pour sa remarquable bibliothèque.

➤ NOVE MESTO

Son édification remonte au XIVème siècle mais son aspect actuel date du XIXème.

La gare principale représente l'un des sommets de la création d'art nouveau avec son arc monumental vitré et ses deux tours à décor figuratif. La place Venceslas est le centre d'activité de la capitale avec ses commerces et ses hôtels.

On y remarque entre autre l'hôtel Europa, véritable chef-d'œuvre de l'art nouveau. La rue Na Prikope est bordée de quelques édifices intéressants de style sécession (art nouveau pragois). Dans son prolongement, la rue Narodni. On y découvre l'imposant Théâtre National, édifice de style néo-renaissance classique...

➤ VYSEHRAD

Dans la partie méridionale de la ville se trouve le quartier de Vysehrad. Le lieu-dit Vysehrad, nom lié à la légende de la princesse Libuse, était en réalité un lieu fortifié qui a été bâti un peu plus tard que le Château de Prague. Ce fut le dernier site du pouvoir à Prague avant d'être détrôné par Hradcany.

Le cimetière accueille les tombes de personnages illustres comme celles de Smetana, Dvorak ou Mucha. Depuis la promenade des remparts, vous bénéficierez d'un panorama exceptionnel sur la rivière Vltava.

A voir également : Château de Troja - Musée d'art moderne : Palais Veletrzni



INFORMATIONS COMMUNES A TOUS NOS VOYAGES

AVANT LE DEPART



FORMALITES POUR LES RESSORTISSANTS FRANÇAIS ADULTES, ENFANTS ET BEBES : assurez-vous dès votre réservation que vous êtes en possession selon la destination des documents demandés (*autres nationalités : se renseigner auprès des consulats concernés et avant de partir en voyage, notez les coordonnées du consulat et ambassade de votre pays d'origine selon le pays de destination*)

Attention : *livret de famille et permis de conduire ne sont pas des pièces d'identité valides.*

Pour plus d'informations, consultez le site www.diplomatie.gouv.fr.

Lorsque vous effectuez votre réservation, il est impératif de nous communiquer le nom d'état civil qui figure sur vos papiers d'identité.

Vacances Passion ne pourra être tenu pour responsable d'un départ rendu impossible pour cause de présentation de documents non valides.

Attention : INFORMATION IMPORTANTE

- la **Carte Nationale d'Identité à validité prorogée** (5 ans au-delà des 10 ans) **pour les personnes majeures (+18 ans)** par les mairies n'est pas toujours acceptée dans certains pays de la zone Europe.

À noter : certains pays acceptent les cartes nationales d'identité comme documents de voyage. Néanmoins, afin d'éviter tout problème au cours d'un voyage, le ministère des affaires étrangères recommande de privilégier l'utilisation d'un passeport valide à une CNI portant une date de validité dépassée (même si elle est considérée par les autorités françaises comme étant toujours en cours de validité).

Pour toute information, afin d'éviter les problèmes le jour des départs dans les aéroports, veuillez consulter les formalités sur le site <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs>,

Attention : INFORMATION IMPORTANTE

DEPUIS LE 15 JANVIER 2017

L'enfant mineur (de moins de 18 ans) qui voyage à l'étranger **sans être accompagné** de l'un de ses parents **doit présenter les 3 documents** suivants (voir site www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1922)

1/ Pièce d'identité du mineur : carte d'identité ou passeport (suivant la destination)

2/ Formulaire signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale (Autorisation de Sortie de Territoire : AST)

3/ Photocopie du titre d'identité du parent signataire

Attention : INFORMATION IMPORTANTE

Lorsqu'un enfant mineur voyage avec l'un de ses parents mais ne porte pas le même nom de famille, il doit être présenté obligatoirement le livret de famille prouvant la filiation.

Attention : INFORMATION IMPORTANTE

Il faut impérativement vérifier à l'aéroport et avant les contrôles que votre carte d'embarquement corresponde à votre identité.

CONSEIL : Garder en permanence ses documents d'identité sur soi. Photocopiez vos documents d'identité et laissez cette copie dans votre bagage ou tout autre endroit que les originaux ET/OU numérisez ces documents (ils seront ainsi accessibles par internet). Cela vous facilitera les démarches en cas de perte ou vol.

σ APIS : la procédure APIS (Advanced Passenger Information System) est une procédure de sûreté qui consiste à transmettre aux autorités d'immigration de certains états, des informations concernant tous les passagers et les membres de l'équipage. Il s'agit des données figurant sur votre passeport ainsi que des données complémentaires (adresse et téléphone de destination, numéro de visa ...) à nous fournir. Ces autorités exigent la totalité des informations requises. Lors de la réservation, la transmission de ces informations, indispensables pour le voyage, vous évitera des difficultés au départ et à l'arrivée de ces pays. Le passage aux filtres d'immigration est normalement amélioré à l'arrivée. Nous vous remercions donc de nous transmettre lors de l'inscription : nom/prénom/date de naissance/nationalité / n° de passeport/genre monsieur ou madame/lieu d'émission/date d'émission/ la date d'expiration du passeport.

 **SANTE** : Avant de partir dans un pays de l'Union Européenne, pensez à vous procurer la carte européenne d'assurance maladie, délivrée par votre caisse d'Assurance Maladie, afin de bénéficier de la prise en charge des soins médicaux nécessaires au cours de votre séjour. Cette carte est valable un an, chaque personne de la famille doit avoir sa propre carte y compris les enfants de moins de 16 ans. Prévoir un délai d'obtention de 4 semaines.

Adressez-vous directement auprès de votre centre de Sécurité Sociale

Pour plus d'informations, consultez les sites www.travhealth.fr et www.msf.fr.

Hors des pays de l'Union Européenne, y compris dans les territoires d'outre-mer où votre protection sociale n'est pas assurée, nous vous conseillons de souscrire une assurance assistance complémentaire auprès d'un organisme compétent.

Il vous appartient de vérifier votre condition physique avant le départ, de vous munir de vos médicaments habituels et d'entreprendre d'éventuels traitements préventifs (paludisme...).

ASSURANCES : l'assurance assistance-rapatriement est incluse dans nos tarifs. Nous vous conseillons de souscrire une garantie annulation et une assurance bagages.

Le contrat d'assurance inclus dans votre voyage assure une prise en charge des frais médicaux et d'hospitalisation à concurrence de 8000€ (voir notice assurance), nous interroger si vous souhaitez une prise en charge d'un montant supérieur.

RESPONSABILITE DE VACANCES PASSION : Vacances Passion agit en qualité d'intermédiaire entre l'adhérent et les compagnies de transport, les hôteliers et autres prestataires de services. Elle décline toute responsabilité quant aux modifications de programme et de transport dues à des cas de force majeure : mouvements de grève, changement d'horaires imposés par les transporteurs ferroviaires, maritimes, aériens ou routiers, troubles politiques intervenant dans le pays d'accueil, catastrophes naturelles, problèmes météorologiques.

TRANSPORT

   **MOYENS D'ACCES AUX AEROPORTS**: consultez les sites internet des aéroports. Par exemple www.aeroportsdeparis.fr



PRE-POST ACHEMINEMENTS : les vols domestiques peuvent se faire la veille du départ. Les frais d'hébergement du lieu de départ et de retour des vols internationaux sont à votre charge. Pour les transferts aller et retour entre les aéroports ou les gares d'arrivée et de départ sont à votre charge. Par ailleurs, un changement d'aéroport pouvant se produire à Paris, les éventuels frais de navette, taxi ou autres seront à votre charge.

ATTENTION :

- 1/ Certaines compagnies (régulières ou charters) font payer les prestations à bord (boissons, collations, etc.)
- 2/ **Les compagnies aériennes de par le monde adoptent progressivement l'interdiction à bord des avions tout Samsung Galaxy Note 7, qu'il soit éteint ou non, SOUS PEINE DE CONFISCATION au moment de l'embarquement.**

 **CONVOCATION DE DEPART** : pour certains vols charters, les horaires sont connus très tardivement. Votre convocation vous sera alors adressée par courrier séparé 2/3 jours avant le départ. Des vols charters peuvent être des vols de nuit, avec des horaires imposant quelques contraintes. Des modifications d'horaires peuvent intervenir après réception de votre convocation, vous serez alors informés par courrier (si le délai le permet) ou par téléphone, fax ou télégramme téléphoné.

Les vols réguliers ou charters peuvent être directs (avec ou sans escale) ou comporter une ou plusieurs escales avec changement d'appareils. Les vols spéciaux pouvant opérer de nuit tant à l'aller qu'au retour, les premières et dernières nuits pourront donc être écourtées.

Attention : informez nous, si besoin est, de l'adresse et du numéro de téléphone où vous pourrez être joint 24/48 h avant le départ.

 **VOL RETOUR** : dans la majorité des cas les horaires de votre vol retour sont à reconfirmer sur place, auprès de notre correspondant (information sur votre billet ou par le guide ou représentant local, ou affichage à l'hôtel), 48 heures avant votre retour. En raison de conditions climatiques défavorables ou toute autre contrainte technique ou de rotation imposée par les transporteurs, nous ne pouvons assurer que les vols de retour à Paris s'effectuent toujours au même aéroport que celui du départ. Les frais éventuels (taxi, navette...) restent à votre charge.

 **RETARDS / ANNULATION / REFUS D'EMBARQUEMENT AERIENS** : la surcharge notoire des aéroports ainsi que l'encombrement de l'espace aérien génèrent bien souvent des retards, totalement indépendants de la volonté des compagnies aériennes et de Vacances Passion. Par ailleurs, les autorisations de décollage et d'atterrissage sont du ressort exclusif des aéroports en fonction des plans de vols, qui peuvent être modifiés à tout moment.

Pour se faire rembourser et/ou indemniser, les passagers doivent conserver tous leurs documents de vol (cartes d'embarquement, étiquettes bagages, attestation d'annulation, de retard ou de refus d'embarquement), ainsi que les factures des frais éventuels qu'ils pourront engager en attendant leur vol de remplacement (hôtel, restaurant, transport).

 **DUREE DU VOYAGE** : nos programmes indiquent toujours la durée du voyage à compter de l'heure de convocation à l'aéroport ainsi que le nombre de nuits sur place dans le pays de destination et jusqu'au jour de retour. Il convient de considérer que le premier et le dernier jour de votre voyage seront consacrés au transport international.

HORAIRES DES VOLS : compte tenu de l'organisation des rotations des avions, l'arrivée le jour 1 peut être très tardive voire dans la nuit ou très matinale; de même au retour, le vol peut avoir lieu tôt le matin, d'où un départ du lieu de séjour dans le courant de la nuit ou très tard le soir. Cette éventuelle contrainte peut devoir être imposée soit à l'aller soit au retour, soit même dans les deux cas. Dans le cas, l'hébergement sera mis à disposition pour le nombre de nuits initialement réservé, quelle que doive en être l'utilisation, et selon la règle internationale de l'hôtellerie

 **BAGAGES** : la franchise « bagages en soute », sauf exception mentionnée, est de 20 kg par personne sur vol régulier, 15 kg sur vol charter. Concernant les compagnies « low cost », la franchise bagages est optionnelle et varie tant en terme de tarifs que de poids. Tout dépassement fera l'objet d'un supplément à régler à l'aéroport auprès de la compagnie aérienne. Il vous est recommandé d'identifier vos bagages à l'aide d'étiquettes.

Les bagages subissent très souvent de mauvais traitements lors de leur chargement dans les soutes des avions. C'est pourquoi, nous vous conseillons vivement d'utiliser des valises rigides, fermant à clef (afin de vous protéger contre d'éventuels vols d'objets).

Les bagages confiés à une compagnie aérienne sont couverts par l'assurance de la dite compagnie à des conditions notifiées sur votre billet de passage.

En cas de livraison tardive de bagages, conserver toutes les factures originales correspondant aux dépenses de première nécessité effectuées à destination.

En cas de détérioration ou perte de bagages placés sous la responsabilité de la compagnie aérienne, il est indispensable d'effectuer immédiatement une déclaration auprès du transporteur et de conserver l'original du ticket de bagage collé sur le billet d'avion ou la contremarque ainsi que l'original de la déclaration.

Pour toute intervention auprès de la compagnie aérienne, il vous sera demandé les documents originaux (étiquette du bagage, billet d'avion, carte d'embarquement, constat d'irrégularité bagage)

 **TRANSPORT** : les prix sont forfaitaires et tiennent compte du temps du voyage dans la durée globale du séjour. Il convient de considérer que le premier et le dernier jour de votre voyage seront consacrés au transport international.



AUTOCAR : Dans la plupart des cas, une seule porte à l'avant et pas de WC. (sauf mention contraire)

 **ANIMAUX** : Non tolérés pour les voyages de groupe

HEBERGEMENTS

HEBERGEMENT : selon l'usage international, les chambres sont mises à disposition des clients à partir de midi (dans la pratique 14 heures compte tenu du passage du service de nettoyage), et doivent être libérées le jour du départ à midi. Cette règle s'applique, sauf exception locale, quelles que soient les heures d'arrivée et de départ des clients.

 **CLASSIFICATION DES HOTELS** : les catégories d'hôtel mentionnées sont exprimées suivant les catégories équivalentes aux normes locales.

 **CHAMBRE INDIVIDUELLE** : «Les chambres individuelles sont accordées en nombre limité et toujours sur demande. Bien que de confort quelquefois inférieur ou moins bien situées, elles donnent toujours lieu à un supplément. Le supplément chambre individuelle sera perçu même dans le cas d'inscription en chambre double si l'occupation en base double n'a pas pu être réalisée ».

 **CHAMBRE TRIPLE OU QUADRUPLE** : la chambre est souvent une chambre double avec adjonction d'1 ou 2 lits supplémentaires (lit de camp ou canapé), et rarement une chambre spacieuse prévue pour 3 ou 4 lits.

 **CLIMATISATION** : dans les hôtels, pour des raisons d'économie ou de distribution d'énergie, il peut arriver que la climatisation ne soit disponible que quelques heures durant la journée et la nuit.

RESTAURATION

 **BOISSONS** : les boissons aux repas ne sont pas incluses (sauf mention contraire liée à votre achat). Dans la plupart des pays (Espagne, Afrique, Egypte, Vietnam ...) les hôteliers ne fournissent pas d'eau en carafe. Seules des bouteilles d'eau minérale payantes vous seront proposées.

PANIER REPAS : Durant les séjours vous pouvez éventuellement et sous réserve de l'acceptation de l'hôtel et de son fonctionnement demander la fourniture de panier repas en remplacement du déjeuner. Seules les denrées non périssables peuvent être fournies comme les conserves, biscuits, aliments déshydratés, charcuteries stabilisées (jambon sec, saucisson), fromage à pâte pressée cuite (de type gruyère), les fruits et légumes crus entiers, les œufs durs en coquille. Les paniers repas ne sont donc pas variés.

 **TABLE** : Sauf mention contraire la pension complète (si incluse) débute le dîner de la première nuit et s'achève avec le petit déjeuner de la dernière nuit, et ce quels que soient les horaires d'arrivée et de départ des hôtels. La demi-pension (si incluse) comprend le logement, le petit déjeuner et un repas par jour, généralement le dîner. Ces repas peuvent être fournis aussi bien au cours d'un vol, au cours d'une excursion, d'un pique-nique ou à l'hôtel (sauf mention contraire dans le programme

GUIDES /EXCURSIONS/ENFANTS

ACCOMPAGNEMENT : Durant les visites programmées vous serez assistés par un guide accompagnateur et /ou des guides locaux francophone.

EXCURSIONS EN OPTION RESERVEES PAR VOS SOINS SUR PLACE : les excursions à la journée sont généralement proposées avec un déjeuner inclus, sans pour autant que le repas compris dans le service hôtelier puisse faire l'objet d'un quelconque remboursement.

 **FETES LOCALES** : les fêtes locales ou religieuses peuvent ajouter un intérêt à la connaissance du pays mais en contrepartie, entraîner une modification dans le bon déroulement de votre programme.

 **POURBOIRES** : les pourboires témoignant de votre satisfaction sont toujours laissés à votre appréciation. Selon la destination ils peuvent représenter une véritable source de revenus. Attention, dans de nombreux pays le pourboire est devenu une institution (USA, Egypte, Chine, Vietnam ...).et est équivalent environ à 3€/jour/personne pour le guide + le chauffeur de car

 **MINICLUB** : les horaires et dates d'ouverture sont donnés à titre indicatif et sujets à modification sur place. L'organisation des activités reste soumise à un nombre minimum de participants.

DIVERS

SEJOUR AVANT OU APRES SAISON : bien que certains hôtels soient ouverts très tôt ou très tard dans la saison, nous signalons que souvent, les activités annexes de certaines stations (galeries, cinémas, discothèques ...) font défaut en dehors de la haute saison.

♥ **SOUHAITS PARTICULIERS** : nous vous remercions de nous faire connaître vos souhaits particuliers au moment de votre inscription. Nous signalerons vos souhaits au prestataire, mais en aucun cas il ne s'agit d'un engagement de notre part de les satisfaire et notre responsabilité ne saurait être engagée. La non satisfaction de ces demandes ne saurait en aucun cas être un motif d'annulation.

ASSURANCES : nous vous rappelons que les pertes d'objets, les vols dans les véhicules, les bijoux, les objets de valeur et les espèces ne sont pas couverts par notre assurance.

Tous les participants à un voyage ou à un séjour bénéficient d'une assistance.

En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la Sécurité Sociale et de la Mutuelle.

 **CONSEILS** : Conservez les coordonnées de notre correspondant local lors de votre séjour. En effet, si vous rencontrez un souci à votre arrivée ou lors de vos vacances, veuillez le contacter immédiatement. Tout problème doit trouver sa solution sur place. En cas de nécessité contactez rapidement nos services.

COURRIER : Afin de vous assurer que vos cartes postales ou courrier au départ de l'étranger arrivent bien aux destinataires, il est préférable de les envoyer depuis une poste ou une boîte aux lettres plutôt que de demander à une réception d'hôtel.

FICHE D'APPRECIATION : dans le souci de l'amélioration constante de nos réalisations, les remarques de nos participants nous sont précieuses. C'est pourquoi, nous vous remercions par avance, de bien vouloir retourner au "Bureau Qualité" la fiche d'appréciation.